



GRAND CONSEIL

**Postulat - 24_POS_8 - Anna Perret et consorts au nom groupe de vert.e.s -
Fermeture de l'abattoir de Clarens, projet d'un nouvel abattoir à Rolle : une
politique cantonale des abattoirs de proximité serait utile afin de construire un
système alimentaire durable**

Texte déposé :

Dans sa réponse à l'interpellations José Durussel (mai 2017) « quels abattoirs demain dans notre canton ? » le Conseil d'État confirme l'importance des abattoirs de proximité « ... les abattoirs de proximité ont toute leur importance. Ils permettent non seulement de transporter les animaux sur des trajets brefs, mais soutiennent également une production locale, maintiennent un savoir-faire traditionnel et favorisent des circuits courts ».

Le Conseil d'État explique également que le réseau d'abattoirs doit être redéfini afin d'être plus performant et expose sa vision qui consiste en la définition de 5 à 10 pôles régionaux d'abattage de moyenne capacité.

Il estime cependant qu'une intervention de l'État ne serait pas opportune car contraire à la liberté d'entreprise et qu'il appartient à la branche de prendre les choses en main à l'aide d'une coordination régionale.

Dans sa réponse à l'interpellation Anna Perret (juin 2023) « un avenir pour les abattoirs locaux », le Conseil d'État réitère sa position et déclare ne prévoir aucune communication à propos de la construction du nouvel abattoir d'Aubonne malgré la polémique locale et le lien avec la question climatique.

Il semblerait donc que le Conseil d'État soit revenu sur son intention de travailler sur une politique cantonale des abattoirs comme annoncé dans le communiqué de presse du 29 février 2000 ce que nous regrettons même si la situation a évolué entre temps. Est-ce judicieux de fermer l'abattoir de Clarens et d'en construire un nouveau 50 km plus loin à Aubonne ?

Afin d'avoir une vision claire et coordonnée en matière d'abattoirs de proximité dans notre canton, il nous semble souhaitable que l'État légifère dans ce domaine. Le but étant de répondre aux besoins des éleveurs, aux attentes des consommateurs et d'éviter une concentration de cette activité dans de grands abattoirs industriels qui ne sont pas compatibles avec un système alimentaire durable.

De plus, l'élevage et la consommation de viande étant un aspect important de notre politique climatique, nous pensons qu'une réflexion approfondie sur le sujet et le cas échéant une intervention de l'État se justifient pleinement.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil d'État de reconsidérer l'élaboration d'une politique cantonale des abattoirs et d'apporter les modifications légales qu'il jugera nécessaire.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Andreas Wüthrich (V'L)
3. Cédric Roten (SOC)
4. Cendrine Cachemaille (SOC)
5. Claire Attinger Doepper (SOC)
6. Eliane Desarzens (SOC)
7. Géraldine Dubuis (VER)
8. Jacques-André Haury (V'L)
9. Josephine Byrne Garelli (PLR)
10. Kilian Duggan (VER)
11. Laurent Balsiger (SOC)
12. Martine Gerber (VER)
13. Mathieu Balsiger (PLR)
14. Muriel Thalmann (SOC)
15. Nathalie Vez (VER)
16. Pierre Zwahlen (VER)
17. Romain Pilloud (SOC)
18. Sabine Glauser Krug (VER)
19. Sébastien Kessler (SOC)
20. Séverine Evéquo (VER)
21. Théophile Schenker (VER)
22. Vincent Bonvin (VER)
23. Yannick Maury (VER)
24. Yolanda Müller Chabloz (VER)
25. Yves Paccaud (SOC)